donc être égale à la somme des 29e et 30e feuilles.

Supposons que le produit de l'hectare à 30 ans soit de 720 fr. Si l'adjudicataire est en retard d'une feuille, je prendrai la différence entre. 1000 valeur fictive de la coupe en maturité, et le nombre . 944 correspondant à 29 ans dans la table.

Cette différence est . 56
Je la multiplie par . 720 prix de l'hectare en maturité.

1120
392

Produit. . . 40 320

Séparant 3 chiffres à droite, je trouve que l'indemnité à payer est de 40 fr. 32 c.

2e *exemple.* Si le retard est de 2 feuilles, j'additionne la différence précédente, qui est 56, avec le chiffre 53, différence entre les nombres qui correspondent dans la table à 29 ans, et 28 ans, et j'ai un total de 109

Que je multiplie par 720 prix de l'hectare en maturité.

2180
763

Produit. 78 480

L'indemnité doit s'élever à 78 fr. 48 c.

L'*usage suivi presque généralement* dans l'évaluation du prix des feuilles consiste à diviser la somme à laquelle s'est élevée la vente d'un hectare de bois par le nombre des années ou des feuilles qu'il avait acquises au moment marqué pour l'exploitation. En sorte que, dans le cas précédent, on diviserait 720 par 30, et on déduirait de là que le prix d'une feuille est de 24 fr., que le prix de 2 feuilles est de 48 fr. et ainsi de suite. Cette méthode, qui suppose une parfaite uniformité d'accroissement depuis le 1er âge du bois jusqu'à sa maturité, est en contradiction manifeste avec ce que l'observation la plus superficielle nous apprend à cet égard. Elle conduit à une approximation dont on peut bien se contenter quand il ne s'agit que d'un très-faible intérêt, mais qu'on ne saurait admettre dans une estimation de quelque importance.

§ IV. — Bois exploitables.

Il n'est pas indispensable, pour être en état d'estimer une forêt, de posséder la connaissance des bois sous le rapport de la destination économique et de l'utilité particulière de chaque essence. L'étude de la technologie forestière, si importante pour le marchand de bois ou pour le propriétaire qui dirige les détails d'une exploitation, n'intéresse pas au même degré l'estimateur des forêts. Ce dernier opère sur des bases plus larges ; il ne lui est pas inutile, sans doute, de connaître la valeur des différentes sortes de marchandises que l'industrie sait tirer d'un bois ; mais, ce qui lui est nécessaire surtout, c'est d'avoir des données exactes sur le *prix de ce bois, lorsqu'il est encore sur pied,* ou tout au plus lorsqu'il a reçu la façon première que lui donne la main du bûcheron.

Cependant l'art d'estimer les bois, envisagé sous le point de vue le plus général, embrasse les évaluations de détail, comme celles d'ensemble. Il importe donc à tout appréciateur forestier de savoir quels sont les *emplois qu'on peut faire des différentes espèces de bois*, et quelle est la manière la plus avantageuse de les débiter. Plusieurs parties de cet ouvrage offrent sur ce sujet les indications les plus précises. Dans le chapitre II consacré à la description des arbres forestiers, on a signalé les usages économiques auxquels ces arbres sont propres. Plus loin, dans le chapitre V, on a traité en détail de l'exploitation et du débit des bois. Il ne nous reste donc qu'à récapituler ces utiles notions, en les présentant sous un nouvel aspect. Nous avons jusqu'ici dénombré les emplois dont chaque sorte de bois est susceptible ; actuellement nous énumérerons, au contraire, les différentes espèces d'arbres, propres à tel ou tel usage économique.

Usages des différentes espèces de bois.—Dans la nomenclature qui va suivre, nous placerons en 1er lieu les bois qui sont de meilleure qualité pour chaque usage, et ainsi de suite, jusqu'à l'espèce de moindre qualité.

Charbon : pin-silvestre, charme, sycomore, frêne, hêtre, chêne, bouleau, orme, mélèze, épicéa, sapin commun, tremble, tilleul, aune. *Bois de chauffage :* sycomore, pin, frêne, hêtre, charme, alizier, chêne, mélèze, orme, épicéa, bouleau, sapin commun, tilleul, tremble, aune, peuplier noir, saule, peuplier d'Italie. *Marine :* chêne, sapin, pin, mélèze, hêtre et orme. *Grande charpente :* chêne, châtaignier et pin. *Agrès d'usines :* orme, cormier, alizier, pommier et charme. *Charpente ordinaire :* chêne, châtaignier, arbres résineux, orme, cormier, alizier, merisier, ypréau, tremble et peuplier. *Merrain :* chêne et hêtre. *Lattes :* chêne, châtaignier et bois blancs. *Boissellerie :* chêne, hêtre, sapin, tremble. *Treillage :* chêne, châtaignier et frêne. *Echalas :* chêne, châtaignier, frêne, pin, saule-marceau et tremble. *Paisseaux ronds :* châtaignier, genévrier, cornouillier, chêne, frêne, pin, coudrier, érable, bois blancs. *Sciage :* chêne, hêtre, orme, platane, châtaignier, noyer, mélèze, sapin, pin, merisier, tilleul, ypréau, marronnier, peuplier noir, peuplier commun, tremble, peuplier d'Italie. *Raclerie :* le hêtre. *Vaissellerie :* hêtre, sapin, pin et tremble. *Etaux et tables :* orme, hêtre et noyer. *Pilots :* chêne, aune. *Charronnage ordinaire :* chêne, frêne, orme, charme. *Charronnage de luxe :* frêne, orme, chêne, hêtre et noyer. *Conduites d'eau :* pin et aune. *Cercles :* châtaignier, frêne, saule-marceau, merisier, bouleau, coudrier, chêne, saule blanc et tilleul. *Bois à tourneurs :* frêne, noyer, faux-acacia, prunier, aune et buis. *Bois à sabots :* hêtre, noyer, ypréau, bouleau, aune, peuplier commun, tremble, tilleul, peuplier d'Italie. *Bois à sculpteurs :* chêne, hêtre, platane, tilleul, marronnier.

En appréciant la valeur relative de chaque bois, par la *variété des marchandises qu'on en obtient, ou par le nombre d'usages* auxquels il est propre, on trouve que nos essences forestières se présentent dans l'ordre décroissant ci-après : chêne, hêtre, frêne, orme,